

L'ÉCHO DU SUD-OUEST

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.997 - QUARANTIÈME ANNÉE - JEUDI 3 JUIN 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annouces Anglaises, la ligne 1 fr. - Reclames : 2,75 - Falts divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 5 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Etranger (Union postale) 8 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Légitime Défense

Le gouvernement français vient d'adresser aux puissances étrangères un mémorandum par lequel il fait savoir qu'il entend ne pas laisser ses troupes sans défense contre les raffinements de barbarie mis en œuvre par les armées allemandes. Ce mémorandum vise particulièrement l'emploi par les Boches de flammes ou de liquides enflammés, emploi officiellement commandé aux troupes du kaiser par leurs chefs ainsi que le gouvernement français le prouve par la production d'une note du quartier général allemand en date du 16 octobre 1914. Depuis lors, on le sait, les Boches ont trouvé d'autres procédés pour être plus odieux encore. Ils ont imaginé d'autres « raffinements de barbarie », des raffinements toujours plus monstrueux. L'emploi des gaz asphyxiants, qui est l'une de leurs plus récentes trouvailles, est venu s'ajouter à l'emploi des flammes et des liquides enflammés. Et les chimistes d'outre-Rhin, désireux de rivaliser d'immonde canaillerie avec les soldats de l'empire, cherchent toujours, sont toujours en quête de quelque diabolique invention nouvelle.

Il est bien évident que, en face de tels actes, et l'on peut ajouter en face de tant d'autres actes par lesquels les Boches violent quotidiennement et comme à plaisir toutes les prescriptions des conventions internationales, toutes les règles du droit des gens et aussi toute pudeur humaine, nous ne pouvons pas toujours nous contenter d'élever des protestations purement platoniques.

Dénoncer les infamies allemandes et vouer ce peuple de bandits au mépris des nations civilisées, cela était sans doute une œuvre nécessaire. Mais cela ne pouvait pas être considéré comme suffisant. Les Boches savent parfaitement aujourd'hui qu'ils sont honnis et exécrés par les honnêtes gens du monde entier. Ils savent que leur nom est devenu un objet d'horreur pour toute l'humanité civilisée. Cependant, ils n'en poursuivent pas moins le cours de leurs sinistres exploits. Et ils font pis que de continuer leurs attentats et leurs crimes appauvrissant de plus en plus lâches et de plus en plus abjects en même temps qu'ils se multiplient. Dans ces conditions, on se rend compte aisément qu'il y a autre chose à faire contre les brigands armés aux ordres du kaiser et de sa misérable séquelle d'officiers-apaches.

Il y a à se défendre, à se défendre avec toute la vigueur de notre action militaire et par tous les moyens.

Où, par tous les moyens, car nous sommes en état de légitime défense. Et puisque nos ennemis nous attaquent à la manière des apaches, nous ne devons pas hésiter à les traiter comme tels. Notre bonne foi est si manifeste et notre bon droit est si évident qu'il ne viendra certainement à l'idée de personne de nous reprocher l'emploi de tels ou tels moyens de défense auxquels les honnêtes raisonnements d'un ennemi indigne nous amènent pour ainsi dire malgré nous.

Les Français et leurs alliés ont, depuis l'ouverture des hostilités, voulu conduire cette guerre conformément au droit des gens. Ils ont obéi aux plus rigoureux scrupules. Ils se sont toujours montrés loyaux, généreux, chevaleresques, selon d'antiques traditions qui font loi chez eux et dont ils sont fiers. Ils se sont invinciblement conduits en soldats, c'est-à-dire avec toute l'énergie virile, mais aussi avec toute la grandeur d'âme que ce mot recouvre. Mais voilà dix mois que ces soldats ne trouvent en face d'eux que des bandes d'ignobles gredins criminellement déchaînés. Le moment n'est-il pas venu de faire appel contre cette race aux moyens qui paraîtront propres, selon les termes mêmes du mémorandum français, « à mettre les soldats et les autorités allemandes hors d'état de commettre leurs méfaits et leurs meurtres » ?

Déjà, il y a quelques jours, les Anglais annonçaient que, du moment que l'emploi des gaz asphyxiants était admis comme procédé de combat par l'Allemagne, ils se réservaient le droit de recourir eux aussi à ce procédé. Il serait trop absurde en effet de continuer à manifester un excès de scrupules à l'égard de gens qui sont dénués de tout scrupule, et qui s'en vantent. Il serait stupide de vouloir se montrer généreux à l'égard des ennemis des brutes aux yeux de qui toute générosité n'est que faiblesse. Nous avons en face de nous des bandits capables de tout. Il est donc commandé de se défendre contre eux comme on se défend contre des bandits.

L'envoi du mémorandum français aux puissances étrangères prouve que notre pays, comme les pays alliés, est enfin résolu à agir en cette matière ainsi qu'il convient d'agir. C'est tout bien. En Angleterre, comme nous venons de le dire, le gouvernement est dans le même état d'esprit et les émeutes anti-allemandes qui éclatent dans les rues de Londres au lendemain du nouveau raid des zeppelins montrent que la volonté d'agir est plus impatiente encore et plus ardente dans la population. En Italie, la colère du peuple grande à Milan et en bien d'autres cités contre tout ce qui est allemand ou contre tout ce qui rappelle

305^e JOUR DE GUERRE
Communiqué officiel
Paris, 2 Juin.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Dans le secteur au nord d'Arras, le combat a continué cette nuit.
Dans le Labyrinthe, au sud-est de Neuville, nous avons enlevé plusieurs tranchées et fait de nouveaux prisonniers. Le nombre total des prisonniers faits depuis lundi soir sur ce point dépasse quatre cent cinquante.
A Neuville même, nous avons conquis un groupe de maisons où nous nous sommes maintenus malgré plusieurs contre-attaques.
Dans les autres parties du secteur, notamment à Lorette, combats d'artillerie.
Sur le reste du front, rien à signaler, si ce n'est un bombardement deux fois répété de Reims, et plus particulièrement de la cathédrale.

NOUVELLES DU FRONT
Les combats de Lorette
d'après un officier allemand
Paris, 2 Juin (Officiel).
Parmi les quatre ou cinq mille cadavres allemands qui couvrent les pentes de Lorette, nous avons trouvé celui d'un officier, le capitaine Sievert, commandant le 1^{er} bataillon du 111^e régiment d'infanterie. Cet officier avait sous ses ordres un bataillon étai naturellement porteur d'un carnet d'ordres et de comptes rendus. Ce carnet a été trouvé dans sa poche et nous l'avons traduit.

Les comptes rendus officiels de l'état-major français ont fait connaître au public les grandes phases de l'action vus du côté français. Nous avons maintenant sous les yeux le même spectacle, vu du côté allemand. Il est superflu de souligner l'intérêt de la comparaison.

Un bataillon à 272 hommes
Le capitaine Sievert, dont le carnet va et 10 mai, lendemain de notre attaque, au 20 mai, jour de sa mort, rend d'abord compte à ses chefs qu'il a devant lui de forts effectifs, qu'il a subi de fortes pertes. Les ordres du 9 au soir prescrivent de tenir sur le plateau de Lorette et sur la ligne Ablain-Carency. De deux moyens dispose-t-il dans le secteur qui lui est confié ?

10 mai. — Nos effectifs de combat sont les suivants : 1^{er} compagnie du 111^e régiment, 4 sous-officiers, 25 hommes ; 2^e compagnie du 111^e régiment, 1 officier-stellvertreter, 80 sous-officiers et hommes ; 3^e compagnie du 111^e régiment, 1 officier-stellvertreter, 87 sous-officiers et hommes ; 4^e compagnie du 111^e régiment, 1 sous-lieutenant, 80 hommes. Effectif total du bataillon : 1 officier, 2 officiers-stellvertreter, 272 sous-officiers et hommes. En résumé, son bataillon n'a plus que le tiers de son effectif de combat avant son arrivée sur la ligne de combat.

Conclusion : Je demande de nouveau que le bataillon soit relevé, tout le moins qu'on envoie des renforts et des moyens matériels. Je demande de nouveau (souligné dans le texte allemand) des renforts. Il me faut absolument un grand nombre de grenades à mains que les Boches demandent. Nous manquons de pistolets éclatants. Les chasseurs n'en ont pas apporté. Je ne peux pas attaquer.

Le 11 mai, le capitaine n'a rien reçu et il se déclare dans l'impossibilité d'attaquer.
3 heures 30 du matin. — Je rends compte au régiment qu'il m'est impossible d'exécuter aujourd'hui l'opération nocturne de concert avec le 2^e bataillon de Lorette. Je manque de chasseurs, parce que le succès, par suite du manque de matériel indispensable, n'est pas assuré. J'avais réclamé un grand nombre de grenades à mains avec fusées percantes et à rigueur. Je n'ai obtenu en tout, pour les deux secteurs, que 120 projectiles. Cette disette de projectiles et de grenades supprime toute chance de succès. De lavis unanime des officiers et soldats, le succès est tout à fait improbable. L'ennemi est très abondamment pourvu de grenades à mains ; c'est cela qui a arrêté notre mouvement et occasionné en certains points de légers reculs.

« En outre, l'artillerie ennemie tire aujourd'hui sans interruption et nous inflige des pertes. On tarde à faire la relève du bataillon, qui est impossible de jour ».

Le 11 au soir seulement, le bataillon est relevé. Il est au repos jusqu'au 19.
Le 19, les difficultés vont recommencer pour lui.

Le commandement confond les secteurs
Tout d'abord, les ordres sont mal donnés. On confond les secteurs et le bataillon, à la recherche de ses emplacements, fait marches et contre-marches sous le feu de l'artillerie française.

8 heures 30. — Je demande qu'un secteur nous devienne relever.
Réponse : celui de droite, c'est-à-dire celui que nous connaissons déjà.

Je demande si le bataillon doit aussitôt continuer sa marche par Souchez jusqu'au ravin.
Réponse affirmative.

Je me mets en route avec Boger à 8 heures 15. Nous longeons le ruisseau. Le ravin n'est pas à recommander. Feu d'artillerie par-dessus nos têtes mais aussi dans le voisinage.

Nous arrivons à Souchez ruisselants de sueur. Spectacle indescriptible. Un effrayant monceau de ruines. La rue est jonchée d'éclats d'obus. L'état-major du 111^e régiment d'infanterie est dans une cave. Souchez est complètement détruit par l'artillerie.

On a confondu le Nord et le Sud. Ce n'est pas sur le versant nord, mais sur le versant sud de la hauteur de Lorette que nous devons relever, ou plutôt renforcer un bataillon.

Donc, nous n'allons pas dans le ravin de Souchez.
On ne me donne que des renseignements très superficiels sur le secteur où doit se faire la relève.

Toutes nos questions on répond : « Je ne sais pas, il n'y a pas de liaison ».

Je me renseigne sur le matériel : sacs de sable, munitions, grenades à mains.
On répond que tout le matériel nécessaire est là.

« Pour le reste, on ne me donne aucune précision ».

Situation désespérée
Le bataillon finit cependant par atteindre Ablain, mais c'est pour y trouver une situation effroyable.

Je pars en avant avec l'officier adjudant, sous la conduite d'un homme. De la pluie, de la boue. Le chemin de Souchez à Ablain est impraticable et exposé à un feu d'artillerie incessant. Ablain n'est, comme Souchez, qu'un monceau de débris. De l'église, il ne reste qu'un quart de clocher. Notre guide ne sait plus s'orienter. Nous arrivons en vain dans le ravin de Lorette. L'ennemi continué de se fortifier sur la pente Sud-Est. Il y a exécuté d'importants travaux.

L'illumination se fait à de grosses difficultés. Pour se rendre aux cuisines rouillantes et revenir, il faut au moins deux heures et demie à trois heures. Le chemin est exposé au feu de l'artillerie ennemie. Les hommes sont absolument épuisés. Je demande que mon bataillon soit relevé le plutôt possible.

Les hommes décampent à chaque obus
Le 20, à trois heures du matin, le capitaine lance un nouvel appel. Les hommes décampent à chaque obus qui tombe. Il faut les menacer du Conseil de guerre pour les maintenir à leur poste. Les commandants de compagnies sont unanimes à se plaindre du complet épuisement et de la démoralisation

de leurs hommes. On a beaucoup de peine à maintenir les hommes à leur poste en les menaçant du Conseil de guerre.

« A chaque obus qui tombe, les hommes décampent et on est obligé de les pousser en avant. Même l'exemple que donnent les commandants de compagnies reste à peu près sans effet. Cet état de choses est la conséquence des efforts excessifs qu'on leur a demandés du 2 au 13 mai, et du surmenage physique et moral interrompu seulement par de rares journées de repos ».

Le bataillon est exposé, pendant toute la journée d'aujourd'hui, au feu de l'artillerie ennemie venant de toutes les directions. Voilà de nouveaux trois jours et trois nuits que mon bataillon est en position sans qu'il soit question de nous relever. Les unités qui ont occupé avant nous cette position critique étaient relevées au bout de deux à trois jours, je demande encore une fois qu'on prenne soin de relever mes hommes absolument épuisés.

Besoin de fusées éclatantes. J'en ai demandé à maintes reprises, mais je n'en ai jamais reçu. Besoin également de sacs de sable et de grenades à main. Les tranchées sont très mal construites et à peine susceptibles d'être défendues. Les hommes sont pionniers de profession et indispensables.

Cependant, les renforts n'arrivent pas.
On nous laisse en plan
A 10 heures du soir, le capitaine Sievert décrit sa position dans le secteur. Voici les derniers feuillets de son carnet contenant les comptes rendus qu'il adresse à son régiment d'origine, le 111^e, et au 157^e, à qui il a été rattaché :

20 mai, 10 h. du soir. — Au 111^e régiment et au 157^e régiment. — Le bombardement d'aujourd'hui a complètement bouleversé ce qui restait de nos tranchées. Les hommes sont sans abri. Depuis trois jours, on ne peut plus appeler cela des positions. Les hommes sont épuisés à découvert. La 4^e compagnie du 111^e, dans la présence de l'indispensable ici, est de nouveau employée ailleurs sur l'ordre de la 11^e division. Impossible de tenir cette position avec mes faibles effectifs. Je demande qu'un officier soit envoyé ici par le haut commandement, pour se rendre compte de la situation.

De tout ce que j'ai demandé : fusées éclatantes, sacs de sable, etc., rien n'arrive. On nous laisse en plan. Le commandement ne nous instamment que la 4^e compagnie du 111^e soit mise à disposition.

Le feu de l'artillerie ennemie est effrayant, surtout le feu de l'artillerie lourde, dont on entend lentement venir les projectiles. Chaque obus est sur ses gardes et se demande où il va tomber. Le parapet tremble, des mottes de terre et des morceaux de fer plongent sur nous. Combien de temps encore devons-nous tenir dans ce piège à souris ? Je crois que mes nerfs sont maintenant à bout.

« Je suis sûr que si la plus grande violence indisciplinable... »
Ici s'arrête le carnet du capitaine Sievert. Tout commentaire affaiblirait ces notes tragiques et contenant de la part de nos adversaires un éclatant témoignage des succès obtenus par notre artillerie et par notre infanterie. Elles précèdent en même temps les efforts surhumains que l'Allemagne est obligée de demander à ses armées, dès avant l'entrée en ligne des forces italiennes, qui, sur un nouveau front, participent d'instinct au siège de la forteresse austro-allemande.

Deux cent mille Dollars pour acheter des Mitrailuses
Le don de deux Canadiens
Ottawa, 2 Juin.
M. Hunly Drummond et M. James Carrière, de Montréal, ont versé chacun cent mille dollars pour acheter des mitrailuses.

Le frère de M. Drummond a été tué à Langemarck.

Les Invalides de la Marine
Nîmes, 2 Juin.
M. Hubert Rouger, député du Gard, a déposé l'amendement suivant au projet de loi admettant à compter, dans la durée des services demandant droit à pension sur la caisse des invalides de la marine, la navigation accomplie par les inscrits maritimes sur des étangs saés non compris dans les cours d'eau qui ne sont plus compris dans les limites de l'inscription maritime.

« Les anciens inscrits de la navigation fluviale qui furent mis dans l'impossibilité de continuer leurs versements par la loi du 14 juillet 1903, auront droit, lorsqu'ils auront atteint cinquante ans d'âge, à une pension proportionnelle aux versements accomplis par eux ».

« Pour ceux qui ne rempliront pas cette condition d'âge, les versements qu'ils ont opérés seront versés en leur nom à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ».

Le député du Gard a défendu et fait adopter cet amendement par la Commission de la marine marchande devant laquelle il avait été appelé.

M. Bergson, député de Marseille, rapporteur du projet de loi, confère actuellement avec M. Ribot, ministre des Finances, au sujet des répercussions financières de l'amendement de M. Hubert Rouger, et il y a tout lieu d'espérer que ses efforts aboutiront à faire donner satisfaction aux intéressés.

LA GUERRE

Le Cercle de Fer se resserre autour de l'Allemagne

L'ENTRÉE EN SCÈNE DE LA ROUMANIE EST IMMINENTE
Paris, 2 Juin.
La Commission de l'armée s'est réunie à trois heures de l'après-midi, pour entendre MM. Viviani, président du Conseil, et Millerand, ministre de la Guerre.

« Avant la réunion, la Commission a examiné une nouvelle automitrailleuse blindée, qui lui a été présentée par le commandant de Beauchamps, de l'état-major. Plusieurs membres de la Commission ont pris place dans l'auto qui a évolué en présence de M. Antonin Dubost, président du Sénat, dans la cour d'honneur du Palais du Luxembourg ».

LA SITUATION
— De notre correspondant particulier —
Paris, 2 Juin.
L'ennemi, pressé de tous côtés en Belgique en France, dans le Trentin, en Galicie, en Pologne, essaye, dans un effort suprême, de briser le cercle de fer qui, lentement, fatalement, se resserme sur lui. Notre offensive, coïncidant avec l'entrée en guerre de l'Italie, va être suivie de la nouvelle offensive serbe, et les télégrammes qui parviennent à Bucarest laissent supposer que la Roumanie n'est pas éloignée de prendre à nos côtés la place que lui assignent ses traditions et ses intérêts.

« L'évocation de ce monde d'ennemis, comme dit pompeusement le kaiser, qui se lève contre les empires du monde, l'âme attendrie se révolte et s'indigne, et on sent de plus en plus que l'ennemi aura recours aux moyens les plus infernaux pour retarder sa fin ».

« Heureusement nous avons pris la détermination que nous imposait notre attitude criminelle, que nous commandait le besoin de défendre nos soldats. Une note officielle aux Etats neutres affirme, enfin, la volonté formelle du gouvernement français de répondre aux actes de sauvagerie par les seuls moyens qui conviennent. C'est la nécessité de la loi inébranlable du talion que j'invoquais il y a quelques jours, et qui est officiellement proclamée à la face de l'univers ».

« Nous ne pourrions plus et ne devons pas hésiter en présence des méthodes d'assassinat en masse auxquelles ont recourus les Boches. On va leur répondre œil pour œil, dent pour dent. Les bandits qui déshonorent la guerre seront traités comme ils le méritent. Il est éternel et criminel de ne pas riposter ainsi que nous en avons les moyens afin de mettre un terme aux dégradants méfaits des Barbares. On va les traiter comme ils le méritent. Ce n'est pas trop tôt ! »

MARIUS RICHARD.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Juin.
Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :
Bombardement intermittent sur divers points de nos lignes, principalement vers Ramscoedel, Pervyse et la tête de pont au nord de Dixmude.

Vifs combats sur le front belge
Le Havre, 2 Juin.
Sur le front belge, la journée du 31 mai a été marquée par de vifs combats d'artillerie, où les canons belges de tous calibres se sont fait entendre en divers points des tranchées et des défenses accessoires de l'ennemi.

Toutes les routes en arrière du front allemand sont commandées par le feu des Belges, ce qui y rend particulièrement difficile le ravitaillement de l'ennemi.

« Les troupes belges de première ligne, par des tirs fréquents, ont arrêté toute marche en avant des troupes allemandes ».

L'entente Roumano-Bulgare est sur le point d'aboutir
Paris, 2 Juin.
Le correspondant du Petit Parisien, à Bucarest, télégraphie :

« D'après mes informations puisées à bonne source, les négociations entre la Roumanie et la Russie, au sujet de la ligne du Pruth et du banat de Temesvar, ne sauraient plus beaucoup tarder à aboutir ».

« Dès à présent, l'entente est absolue à ce qu'on affirme entre les gouvernements bulgare et roumain. Ce dernier ferait une rétrocession territoriale en Dobroudja au Cabinet de Sofia, et il aurait toutes les garanties pour son action en Occident ».

« La Bulgarie entrerait en même temps en ligne et prendrait position contre la Turquie. Les entretiens diplomatiques seraient achevés entre les deux Etats balkaniques, et ce serait la coordination des efforts militaires qui serait actuellement à l'étude ».

L'intervention de la Roumanie
Londres, 2 Juin.
On mande de Berne, au « Morning Post » : « On signale une réunion du ministère autrichien à Vienne, hier, à laquelle assistaient des représentants de Berlin pour discuter la note de la Roumanie. On croit savoir que les réclamations roumaines seront repoussées ».

Une manifestation à Bucarest en faveur de l'Italie et de la France

Londres, 2 Juin.
On mande de Bucarest, au « Daily Telegraph », qu'une grande manifestation en faveur de l'Italie a eu lieu aujourd'hui. Un cortège immense, ayant à sa tête MM. Takis Jorjonesco, Philippesco, Lucacos et Istrati s'est rendu à la légation italienne où il a été accueilli par le ministre italien Fasciotti.

« Des acclamations ont été poussées en l'honneur de l'Italie et en faveur de l'intervention. MM. Lucacos et Istrati ont discouru, déclarant que l'alliance de l'Italie à la France était une garantie pour le paix et pour l'avenir de la Roumanie ».

« La Roumanie, disent-ils, serait heureuse de participer à la guerre dès que ses droits auront été reconnus ».

L'Italie contre l'Autriche

Communiqué officiel italien

Rome, 2 Juin.
Le grand quartier général italien fait le communiqué officiel suivant :

« Monteleone, à l'ouest du défilé de Monte-Croci, ont eu lieu, le 30 mai, des combats qui aboutirent à des succès complets de l'ennemi, lequel laissa des



Le général Porro
Chef d'état-major de l'armée italienne

« Pendant la journée du 31 mai, sur toute la frontière, ont eu lieu seulement de petits combats résultant des nouvelles dispositions de nos troupes avancées. Le mauvais temps qui continue à produire de sérieuses difficultés, n'a pas eu la moindre influence sur l'état sanitaire et les conditions morales de nos troupes ».

« Les autorités d'Ancone font part que les dommages causés le 24 mai au pont du chemin de fer situé sur la Marecchia, près de Rimini, ne sont pas dus à des navires ennemis, mais à un dirigeable autrichien qui portait le nom très visible de « Ferrara » et le drapeau italien ».

« Signé : CADORNA »

Communiqué officiel du chef d'Etat-Major de la Marine

Rome, 2 Juin.
Le chef d'état-major de la Marine fait le communiqué officiel suivant :

« Hier, 1^{er} juin, notre flotte navale a croisé la journée entière près de l'archipel dalmate, mais des nouvelles jusqu'ici parvenues, il ne résulte pas que l'ennemi se laissât voir ».

« En attendant, nos navires ont détruit les nouvelles installations sémaphoriques et radiotélégraphiques de l'île Lissa, rétablies après le bombardement de la flotte française en novembre dernier ».

« Nos navires ont également détruit une importante station de vedettes au nord de l'île Curzola ».

« Signé : THAON DE REVEL »

L'artillerie italienne bombarde les positions ennemies
Londres, 2 Juin.
On télégraphie de Chisasso au « Daily Mail » : « L'artillerie italienne de Pontebello et Pontafel (Alpes Carniques) bombarde les posi-

